

## Engagement d'inscription au sein du site bilingue Français/Occitan PAU – Ecole Primaire Maréchal BOSQUET

Extraits de la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale n° 2017-072 du 12-4-2017 fixant les objectifs et les contenus de l'enseignement en langue régionale pour les programmes de l'école primaire pour la rentrée 2017. Les programmes de 2016 incluent les langues régionales en appui de l'apprentissage des langues et notamment de la langue française.

« L'enseignement de la langue régionale dispensé sous la forme bilingue à parité horaire contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues. Dans l'enseignement bilingue, la construction des apprentissages disciplinaires, la maîtrise du français et la maîtrise progressive de la langue occitane sont indissociables ». C'est ce que les enseignants ont coutume de nommer le « **tressage des langues** ».

« Dès la maternelle commence un parcours linguistique qui continuera au-delà de l'école. L'élève développera ainsi sa sensibilité aux différences et à la diversité culturelle. Comme les langues étrangères, les langues régionales donnent à chacun les moyens de s'ouvrir au monde, de lui permettre de devenir citoyen d'un espace élargi à l'Europe ou au-delà.

Dans le premier degré l'enseignement d'une langue vise prioritairement trois objectifs :

- développer chez les élèves des comportements et attitudes indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue) et faciliter ainsi la maîtrise du langage ;
- éduquer son oreille aux réalités mélodiques et accentuelles régionales ;
- lui faire acquérir dans cette langue des connaissances et des capacités, prioritairement à l'oral.

Cet enseignement tient compte dans ses objectifs, comme dans la méthodologie utilisée, de l'âge des élèves, de leurs capacités cognitives, de leurs centres d'intérêt, de leurs habitudes de travail et des difficultés de la langue étudiée. Les activités proposées exploitent de façon systématique et méthodique les capacités d'écoute du jeune enfant ouvert à des contrastes phonétiques nouveaux. Elles développent le plaisir qui accompagne la découverte d'une autre langue et valorisent les progrès. Elles favorisent une attitude confiante dans l'utilisation en situation de la langue. »

Comme leurs camarades unilingues, les enfants inscrits en **cursus bilingue** suivent les **programmes officiels** de l'Education Nationale et apprennent également une **langue vivante étrangère** à partir du CP.

Cette démarche est accompagnée par l'Inspection Académique, le CAP'OC (Centre d'Animation Pédagogique en Occitan), et soutenue par les collectivités territoriales (OPLO, Conseil Départemental, CdA et municipalité).

Je, soussigné(e)....., mère<sup>1</sup>, père<sup>1</sup>, tutrice<sup>1</sup>, tuteur<sup>1</sup>, de l'enfant<sup>2</sup>  
..... né.e le ... / ... / ..... déclare avoir été informé(e) des objectifs  
de l'enseignement bilingue et du fonctionnement d'une école à double cursus et être intéressé(e) par la  
classe bilingue français – occitan de l'école publique de ..... à partir  
de la rentrée scolaire 2019-2020.

Je m'engage par la présente à y inscrire l'enfant susnommé.e dès la prochaine rentrée scolaire.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature

1 : rayer les mentions inutiles

2 : remplir un document par enfant